



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

### SAISON 2022/2023

#### PROCÈS-VERBAL N°65

Réunion du : vendredi 26 mai 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### COUPE DE FRANCE 2023 / 2024

##### 1<sup>er</sup> Tour

##### **25813444 – TIGERY AS / PONTIERRY US du 21/05/2023**

Courriel de l'AS TIGERY donnant des explications sur son forfait ce match.

La Commission rappelle au club de TIGERY A.S. que le match de Coupe de France était fixé à l'agenda du club sur Footclubs et le site internet.

##### **25813235 – MARCOUVILLE CITY CP / REGION HOUDANAISE FC du 21/05/2023 reporté au 31/05/2023**

Courriel de REGION HOUDANAISE FC.

La Commission prend note.

##### 2<sup>ème</sup> tour

Les clubs ci-dessous étant qualifiés pour la finale de la coupe départementale de leur District le **11/06/2023**, leur match de Coupe de France est reporté au **18/06/2023**.

25838897 – VAIRES ENT. US 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1

25838799 – CHAMPAGNE 95 FC 1 / PARIS SPORT CULTURE 1

25838898 – MONTIGNY LE BRETONNEUX 1 / MONTFERMEIL FC 1

25838770 – GROSLAY FC 1 / STAINS ES 1

#### SENIORS - CHAMPIONNAT

**24555427 – LILAS FC 1 / VINCENNES CO 1 du 27/05/2023 (R1/B)**

Reprise du dossier.

Courriel des LILAS FC et de la mairie de Gonesse informant du prêt du terrain n°1 du stade Eugène COGNEVAULT - JP PAPIN à GONESSE.

La Commission autorise le club des LILAS FC., à utiliser ce terrain pour jouer son match, conformément à l'article 39.1 du R.S.G. de la LPIFF.

Par ailleurs, elle demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

**24555297 – FC 93 BOBIGNY BG 2 / CHATOU AS 1 du 27/05/2023 (R1/A)**

Reprise du dossier.

Demande du FC 93 BOBIGNY BG de pouvoir jouer ce match sur le stade H. Wallon, en raison d'un match de NATIONAL 2 sur son terrain habituel.

La Commission autorise le club du FC 93 BOBIGNY BG, à utiliser ce terrain pour jouer son match, conformément à l'article 39.1 du R.S.G. de la LPIFF.

Par ailleurs, elle demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

**24555429 – VIRY CHATILLON ES 1 / TORCY PVM US 1 du 27/05/2023 (R1/B)**

Courriel de l'ES VIRY CHATILLON et de la Mairie de VIRY indiquant l'indisponibilité du stade PERRIN et la mise à disposition du terrain n°2 du stade Henri LONGUET,

La Commission autorise le déroulement du match sur le terrain n°2 Henri LONGUET à VIRY CHATILLON et demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

**24556220 – CO VINCENNES 2 / AULNAY CSL 1 du 28/05/2023 (R3/B)**

Courriel du CO Vincennes et de la Mairie de Paris indiquant l'indisponibilité des installations à cette date,

Courriel de la Mairie de Villeneuve la Garenne informant d'un prêt de terrain pour jouer ce match,

Cette rencontre aura lieu le dimanche 28 mai 2023 à 15h00, sur le stade Philippe CATTIAU n°1 à VILLENEUVE LA GARENNE.

Accord de la Commission.

**U20 - CHAMPIONNAT**

**24975177 – PARIS 15 A.C. 20 / PARIS 19<sup>e</sup> ANTILLAIS 20 du 28/05/2023 (R3/A)**

Demande de PARIS 15 AC de changement d'installation suite au créneau de la DJS de Paris.

La Commission prend connaissance de l'avis de la C.R.T.I.S. du 13/12/2022 concernant le STADE CHARLES RIGOULOT à PARIS et donne son accord pour le déroulement de cette rencontre sur le STADE CHARLES RIGOULOT.

**24975754 – GRIGNY US 20 / DAMMARIE LES LYS 20 du 28/05/2023 (R3/C)**

La Commission prend connaissance de la demande d'inversion de la rencontre suite à l'indisponibilité du PARC DES SPORTS et du STADE JEAN MIAUD accompagné de l'arrêté municipal indiquant la fermeture des installations en raison de l'organisation du tournoi EUROUCUP.

Accord du club adverse.

Accord de la Commission à titre exceptionnel.

**24977257 – ST BRICE FC 20 / DEUIL ENGHIEU FC 20 du 28/05/2023 (R3/E)**

La Commission prend connaissance du courriel de DEUIL ENGHIEU FC 20 et enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

**U18 - CHAMPIONNAT**

**24557144 – LILAS FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 28/05/2023 (R2/A)**

Reprise du dossier.

Demande d'inversion et de changement d'horaire, avec accord des 2 clubs.

Cette rencontre aura lieu à 15h00, sur le stade G. Lefèvre n°4 à ST GERMAIN EN LAYE.

Accord de la Commission.

**24557281 – PALAISEAU US / HOUILLES AC du 28/05/2023 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire de l'US PALAISEAU.

Cette rencontre aura lieu à 13h00 (horaire officiel).

Accord de la Commission.

**U17 - CHAMPIONNAT****24963133 – BRIARD SC / AC BOULOGNE BILLANCOURT AC du 28/05/2023 (R2/B)**

Courriel du SC BRIARD informant de son forfait sur ce match.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé dans les trois dernières journées de l'équipe de BRIARD SC.

**U16 - CHAMPIONNAT****24572340 – MASSY 91 FC / PARIS UNIVERSITE CLUB du 04/06/2023 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire de MASSY 91 FC pour jouer à 12h00, avec accord du PUC.

Vu le classement des 2 équipes,

Vu l'accord des 2 clubs,

Considérant que la demande de changement horaire consiste à avancer le match par rapport à l'horaire officiel,

Par ce motif,

. émet un avis favorable à cette demande.

**24572860 – GRIGNY US / C.F.F.P. du 28/05/2023 (R3/C)**

La Commission,

Pris connaissance :

- Du courriel de l'US GRIGNY accompagné de l'arrêté municipal de la Ville indiquant l'indisponibilité des terrains du Parc des Sports et du stade Jean MIAUD du 27 au 29 mai 2023, en raison d'un tournoi EUROUCUP,
- De la demande de l'US GRIGNY d'avancer le match le 26 mai 2023 à 20h00 (refus de C.F.F.P.),
- De la demande de l'US GRIGNY pour jouer le 28 mai 2023 à 18h00 (sans réponse du C.F.F.P.),
- Du courriel de la Mairie de Grigny informant de l'ouverture du Parc des Sports pour jouer ce match le 28 mai 2023.

Par ces motifs,

Reporte le match et le fixe au mercredi 31/05/2023 à 20h00.

**U14 - CHAMPIONNAT****24565508 FONTENAY SS BOIS US 1 / PALAISEAU US 1 du 13/05/2023 (R3/C)**

Reprise de dossier

La Commission prend note du courriel de PALAISEAU US et enregistre la composition de l'équipe pour ce match :

1. Erwan SOIZIC PERCHERON
2. Djibril COULIBALY
3. Diego PIRES
4. Nathan FERNANDEZ (capitaine)
5. Jeremy BACCONIER
6. Rayane BLAGUI FRAISSE
7. Jalil MAREGA
8. Ibrahim KONTE
9. Iwan ABICHOU
10. Bakary DRAME
11. Mohamed GDIAEM
12. Abdoulaye GUEYE

13. Augusto LOPES INJAI

**CDM - CHAMPIONNAT**

**24571933 – LIEUSAIN FOOT AS / CHATELET EN BRIE US du 28/05/2023 (R3/C)**

Courriel du FC CHATELET informant de son forfait sur ce match.

La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé dans les trois dernières journées de l'équipe de CHATELET FC.